

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement européen 1907/2006/CE

Produit : **Colvite cercle**

Version CLP du 08/08/2012

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

- Désignation commerciale : **COLVITE CERCLE**
 - Fournisseur : **SOFRALAB**
79 AV.A.A.Thévenet – BP 1031
51319 MAGENTA – France
Courriel : lcg@sofralab.com
Tel: +33 (0)3 26 51 29 30 Fax: +33 (0)3 26 51 87 60
- NUMERO D'APPEL D'URGENCE : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59
- Type d'utilisation : **Produit à usage œnologique**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit non dangereux selon les critères de la réglementation européenne relative à la classification des substances dangereuses

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Composition : Solution de gélatine (5% E.S.).
 - Matière première : couennes de porcs d'origine française.
 - Solution stabilisée par le SO₂ (3g/L).

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Transporter la victime en plein air. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau pendant environ 15 minutes.
- Contact avec les yeux : Laver immédiatement avec de l'eau pendant environ 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin.
- Ingestion : Faire boire de l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

Produit non inflammable :

- Moyens d'extinction : Eau, CO₂, poudre (en fonction du type d'incendie).
- Protection de l'environnement : L'eau utilisée pour l'extinction des incendies, contaminée par le produit doit être évacuée selon les normes légales en vigueur.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions personnelles : Equipements protection individuels conseillés.
- Méthode de nettoyage : Ramasser ou aspirer le produit. Rincer la zone et le matériel souillé avec de l'eau.
- Protection de l'environnement : Limiter le déversement du produit ou de l'eau de nettoyage dans le sol ou les canalisations. Alerter les autorités si besoins.
- Autres informations : Le produit répandu sur le sol peut le rendre glissant.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation : Maintenir les containers bien fermés.
Porter un équipement de protection tel que décrit dans la section 8.
- Stockage : Stocker dans un endroit frais et sec.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE



- Protection de la peau : Porter des gants en cas de nécessité.



- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.



- Protection respiratoire : Porter un masque en cas de nécessité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Liquide plus ou moins visqueux
- Couleur : Translucide à jaune pâle
- Odeur : Souffre
- Extrait sec: 5 %
- SO₂ : 3g/L

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Produits à éviter : Acides.
- Produits de décomposition dangereux : Au contact d'un acide, dégage de l'anhydride sulfureux (SO₂ gaz toxique).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit est alimentaire : non toxique.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Biodégradable

13. INSTRUCTIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Produit : Pas de recommandations particulières mais respecter les réglementations locales en vigueur.
- Emballages contaminés : Vider les emballages au mieux et les éliminer selon leur composition en respectant les réglementations locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport de matières dangereuses.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non concerné par l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

16. INFORMATIONS ADDITIONNELLES

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »

Libellés des phrases R figurant aux paragraphes 2 et 3 : /